

Délégation régionale Paris 6

Décision n° 2019-28

**LA DELEGUEE REGIONALE CAMILLE CHAUDONNERET
ORDONNATEUR SECONDAIRE DE LA DELEGATION REGIONALE PARIS 6**

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié, relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n°84-278 du 12 août 1984 relatif au régime administratif, budgétaire, financier et comptable de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux dispositions légales et règlementaires relatives à la commande publique aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Inserm du 4 octobre 2018 relative au régime de prise en charge des frais de mission pour la période 2019-2021 ;

Vu la décision DAJ 2018-112 accordant délégation de pouvoir aux délégués régionaux de l'Inserm ;

Vu la décision DAJ 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision DAF n°2018-142 relative aux conditions et modalités de déplacements temporaires;

Vu la décision SA/RJ/17-N13 du 12 décembre 2017 du Président directeur général portant organisation des achats de l'Inserm ;

Vu la décision n°2017-177 du 1^{er} novembre 2017 nommant Madame Camille CHAUDONNERET, déléguée régionale et ordonnateur secondaire de la Délégation régionale Paris 6 ;

Vu la décision DAJ N°2015-50 nommant Monsieur Jorge BOCZKOWSKI, à la fonction de Directeur de l'Unité mixte de recherche 955 intitulée « Institut Mondor de Recherche Biomédicale – IMRB ».

DECIDE

Article 1 : Délégation de signature est accordée, à compter du 1^{er} Janvier 2019, à Monsieur Jorge BOCZKOWSKI, Directeur de l'Unité mixte de recherche 955, afin, au nom de Madame Camille CHAUDONNERET, Déléguée régionale, ordonnateur secondaire, dans les limites d'une part, des attributions du délégué régional et d'autre part, des crédits disponibles de sa structure, d'effectuer le cas échéant dans le système d'information financier SAFIr, les actions suivantes :

- constater les droits et obligations de l'établissement,
- signer ou valider les contrats et commandes de fournitures et de services de la structure concernée relevant du référentiel inter-EPST (à l'exception de ceux relatifs aux travaux) dont le montant est inférieur à 144 000 € HT,
- signer ou valider les constatations et certifications de service fait,
- signer ou valider les documents relatifs à la gestion des missions en France et à l'étranger, nécessaires à l'activité de la structure concernée.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Camille CHAUDONNERET et de Monsieur Jorge BOCZKOWSKI, délégation de signature est accordée, à compter du 1^{er} Janvier 2019, aux agents mentionnés en annexe, afin, au nom de Madame Camille CHAUDONNERET, Déléguée régionale, ordonnateur secondaire, dans les limites d'une part, des attributions du délégué régional et d'autre part, des crédits disponibles de la structure, d'effectuer, le cas échéant dans le système d'information financier SAFIr, les actions suivantes :

- constater les droits et obligations de l'établissement,
- signer ou valider les contrats et commandes de fournitures et de services de la structure concernée relevant du référentiel inter-EPST (à l'exception de ceux relatifs aux travaux) dont le montant est égal ou supérieur à 4000€ HT et inférieur à 144 000 € HT,
- signer ou valider les constatations et certifications de service fait,
- signer ou valider les documents relatifs à la gestion des missions en France et à l'étranger, nécessaires à l'activité de la structure concernée.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Camille CHAUDONNERET et de Monsieur Jorge BOCZKOWSKI, délégation de signature est accordée, à compter du 1^{er} Janvier 2019, aux agents mentionnés en annexe, afin, au nom de Madame Camille CHAUDONNERET, Déléguée régionale, ordonnateur secondaire, dans les limites d'une part, des attributions du délégué régional et d'autre part, des crédits disponibles de la structure, d'effectuer, le cas échéant dans le système d'information financier SAFIr, les actions suivantes :

- constater les droits et obligations de l'établissement,
- signer ou valider les contrats et commandes de fournitures et de services de la structure concernée relevant du référentiel inter-EPST (à l'exception de ceux relatifs aux travaux) dont le montant est inférieur à 4000 € HT,
- signer ou valider les constatations et certifications de service fait,
- signer ou valider les documents relatifs à la gestion des missions en France et à l'étranger, nécessaires à l'activité de la structure concernée.

- Article 4 :** Le plafond de 144 000 € HT précité s'apprécie par besoin homogène de fournitures ou services selon les modalités prévues aux articles 20 et suivants du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
- Article 5 :** Ampliation de la décision sera adressée à l'agent comptable secondaire de la délégation régionale Paris 6.
- Article 6 :** Elle abroge toute décision antérieure ayant le même objet.
- Article 7 :** La présente décision prend effet le 1^{er} Janvier 2019.

**La Déléguée Régionale,
Ordonnateur secondaire**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'C' followed by a vertical stroke and a horizontal line extending to the right.

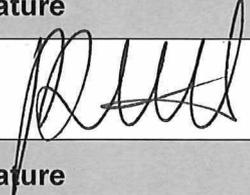
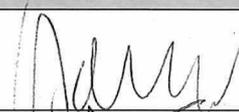
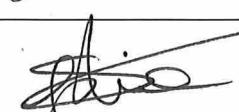
Camille CHAUDONNERET

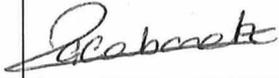
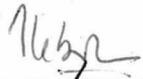
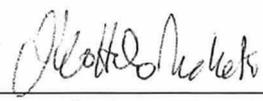
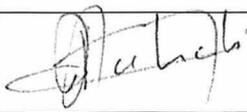
**Annexe à la décision de délégation de signature de l'ordonnateur secondaire
de la délégation régionale Paris 6 de l'Inserm à l'U955**

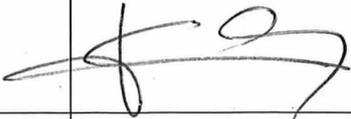
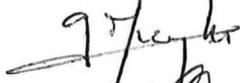
RECUEILLE

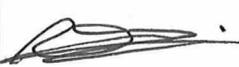
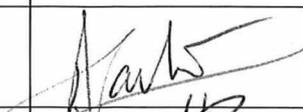
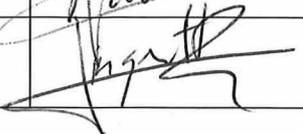
16 MAI 2019

Inserm Délégation Régionale Paris 612

Liste des délégués					
Prénom et nom	Fonction	Employeur	Corps de fonctionnaire (ou type de contrat de travail si non-fonctionnaire, avec la date de la fin de celui-ci s'il n'est pas à durée indéterminée)	Signature	Paraphe
Domaine de l'article 1 de la délégation de signature					
Jorge BOCZKOWSKI	Directeur	UPEC	PU-PH		JB
Domaine de l'article 2 de la délégation de signature					
Nelly LEBRET	Secrétaire Générale	UPEC	IE		NL.
Christine BOVE	Responsable Finances et Achats	INSERM	IE		CB
Domaine de l'article 3 de la délégation de signature					
Serge ADNOT	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		SA
Abdelhakim AHMED-BELKACEM	Responsable scientifique	INSERM	IR		AA
François-Jérôme AUTHIER	Co-responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		FJA
Sophia BALUSTRE	Gestionnaire Plateformes	INSERM	TR		S.B.
Anne-Catherine BACHOUD-LEVY	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		ac
Véronique BAUDIN-CREUZA	Chercheuse	INSERM	CR		VBC
Véronique BAUDOT	Gestionnaire d'équipes	INSERM	TR		V.B

Charlotte JACQUEMOT	Chercheuse	CNRS	CR		CJ
Stéphane JAMAIN	Co-responsable d'équipe	INSERM	CR		SS
Christine LACABARATZ	Responsable scientifique	UPEC	IR		CL
Sophie LANONE	Responsable d'équipe	INSERM	DR		SL
Marion LEBOYER	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		ML
Jean-Daniel LELIEVRE	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		JDL
Hélène LEPETIT	Responsable scientifique	AP-HP	CDD jusqu'au 31/10/2019		HL
Bruno LOUIS	Responsable d'équipe	INSERM	CR		BL
Roberto MOTTERLINI	Responsable d'équipe	INSERM	DR		ML
Stéphane PALFI	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		SP
André PAWLAK	Chercheur	INSERM	CR		AP
Jean-Michel PAWLOTSKY	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		JMP
Laura PELLETIER	Responsable scientifique	UPEC	IE		LP
France PIRENNE	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		FP
Marie-Line PUIFFE	Responsable scientifique	UPEC	IE		—
Frédéric RELAIX	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		FR
Hélène ROUARD	Chercheuse	UPEC	MCU-PH		
Djilali SAHALI	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		DS

Lila BENDAMECHE	Gestionnaire d'équipes	INSERM	TR		L.B
Stéphane BLOT	Chercheur	ENVA	Professeur		
José COHEN	Co-responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		JC
Alexandre DE LA TAILLE	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		AT
Julia DI DONATO	Gestionnaire d'équipes	INSERM	TR		J.DD
Jean-Loup DUBAND	Chercheur	CNRS	DR		JLD
Sylvie DUFOUR	Responsable d'équipe	CNRS	DR		SD
Pascale FANEN	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		P.F
Olivier FERAUD	Coordinateur scientifique et technique des plateformes	INSERM	IR		O.F
Marcel FILOCHE	Co-responsable d'équipe	CNRS	DR		M.F.
Virginie FIRLEJ	Chercheuse	UPEC	MCU		V.F.
Jean-Marc GARRUCHAGA	Chercheur	AP-HP	Praticien hospitalier		
Philippe GAULARD	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		Ph.G
Bijan GHALEH-MARZBAN	Responsable d'équipe	UPEC	PU-PH		BGM.
Claudia GRANGETAUD	Gestionnaire d'équipes	INSERM	TR		C.G
Laurent HANOT	Secrétaire général Vaccine Research Institute	UPEC	IR		LH

Maïté SANSAC	Gestionnaire d'équipes	UPEC	Adjoint administratif		A.S
Eric SCOAZEC	Gestionnaire d'équipes	INSERM	TR		E.S.
Laurent TIRET	Chercheur	ENVA	Professeur		
Francis VACHEROT	Chercheur	UPEC	PU		F.V
Benoît VINGERT	Chercheur	EFS	IR - CDI		BV

